# Maîtriser les mots pour convaincre et persuader

| | LBA / PYL | Mise à jour : 02.03.2020 |
|---|---|---|

haute école neuchâtel berne jura arc gestion neuchâtel delémont

## Descriptif de module

Domaine : Economie et Services
Filière : Economie d'entreprise, à plein temps et en emploi et/ou
Droit économique, à plein temps et à temps partiel
Orientation : SpécArc (spécialités Arc)

## 1. Intitulé de module — Option secondaire — 2020-2021

Code :

Type de formation :
☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres :

Niveau :
☐ Module de base
☐ Module d'approfondissement
☐ Module avancé
☒ Module spécialisé
☐ Autres

Caractéristique pour filière Economie d'entreprise :
☒ Module dont l'échec peut entrainer l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 24 du Règlement de filière

Caractéristique pour filière Droit économique :
☒ Module dont l'échec peut entrainer l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 23 du Règlement de filière

Type :
☒ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☐ Autres :

Organisation temporelle :
☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☐ Autres :

## 2. Organisation — Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :
☒ Français
☐ Allemand
☐ Autres :
☐ Italien
☐ Anglais

## 3. Prérequis

☒ Economie d'entreprise :
- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps et avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps
- EE : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études en emploi et avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études en emploi

☒ Droit économique :
- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps et avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps
- TPart : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études à temps partiel et avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études à temps partiel

☐ Pas de prérequis
☐ Autres :

## 4. Compétences visées / Objectifs généraux des unités de cours

Dans une société où les échanges interpersonnels se meurent, où les déclarations d'amour se font par messages interposés et où les feedbacks en entreprise sont donnés par des ordinateurs, il est essentiel de renouer avec une parole appréciée, affirmée et convaincante. Paradoxalement, la communication n'a jamais été autant d'actualité : communication web, communication marketing, communication sur les médias sociaux, et plus encore. Mais dans tout cela, où se trouve le mot juste, celui qui permet de convaincre et de persuader ?

De prime abord, la rhétorique peut apparaître comme un art dépassé par toutes les nouveautés. Née aux environs du 5ème siècle av JC, elle a permis en premier lieu de défendre les gens dont les droits ont été violés. Puis Aristote, au 4ème siècle av JC, a apposé une célèbre définition : *« la rhétorique correspond à l'art de déceler, dans chaque situation, ce qui est à même de convaincre et de persuader ».*

Qu'un étudiant en économie ou en droit se prédestine à la recherche d'un emploi, au développement d'un monde associatif, à l'agrandissement de son réseau professionnel, ou au lancement de son entreprise, ne doit-il pas être capable de convaincre et persuader ?

Dans ce cours, les objectifs concerneront, entres autres :

- La découverte de l'origine de notre communication en analysant le travail de certains grands philosophes et orateurs
- L'apprentissage de la conviction et de la persuasion au travers de techniques et de nombreux exercices
- La maîtrise de la construction du discours
- L'apprentissage de l'agilité oratoire pour devenir plus à l'aise dans l'exercice de la prise de parole

La présence d'intervenants et orateurs externes pourra également permettre aux étudiants de s'imprégner de diverses techniques et manières de procéder.

## 5. Contenu et formes des unités de cours

Le structure du cours suivra le schéma traditionnel de la pensée rhétorique. Elle est adaptable avec des modules complémentaires selon l'intérêt des étudiants.

1) Introduction générale
   a. Pourquoi la rhétorique ?
   b. L'Histoire de la rhétorique
   c. Les enjeux de la rhétorique : cas d'étude
   d. Convaincre et persuader, deux notions différentes
2) L'univers de l'art oratoire
   a. Rhétorique et éloquence
   b. Rhétorique politique, judiciaire et médiatique
   c. Le travail d'un bon discours
   d. La dialectique
   e. La prise de décision
3) L'invention : définir l'objectif et la construction de ses idées
   a. Les trois genres classiques du discours
   b. Les enseignements de Socrate et d'Aristote
   c. L'argumentaire
   d. Le dissoi logoi
4) La disposition : structurer sa communication
   a. La structure rhétorique du discours
   b. Le travail des transitions
5) L'élocution : la mise sur papier
   a. La rédaction de son discours
   b. L'analyse de l'audience
   c. Les leviers et effets de style
   d. Les styles en rhétorique

e. L'importance des figures de style en rhétorique

6) Mémorisation : apprendre pour se détacher

a. Exercices de répétition et d'apprentissage du discours

7) Action : la partie visible de l'iceberg

a. L'arrivée sur scène
b. Le kairos
c. La rhétorique des objets
d. La gestion du corps
e. La captation de l'intérêt
f. La gestion du stress

La forme de l'enseignement se fera principalement par la découverte et la pratique. Cette pratique rhétorique impose également une sortie de sa propre zone de confort. Les étudiants seront donc amenés à intervenir de manière originale et surprenante.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

L'OS sera clôturée par différents travaux de groupes et/ou individuels, comprenant notamment la rédaction et prononciation de discours (selon directive séparée).

Disposition applicable aux travaux collectifs :
Tout comportement avéré prétéritant la bonne réussite d'un travail de groupe se verra sanctionné par l'exclusion de l'étudiant-e qui ne s'acquitte pas de ses devoirs envers le groupe. Si le travail de groupe doit être évalué par une note collective, l'étudiant-e exclu-e se verra attribuer la note 1. Aucune disposition particulière n'est prévue pour les membres restants du groupe réduit, ni en termes d'allègement de la charge totale devant être réalisée, ni en termes d'assouplissement du barème.

Règle(s) de validation :
Moyenne des travaux selon directive séparée, résultat arrondi au 1/10 de point.

Critères de réussite :

| | |
|---|---|
| N>= 4.0 : | Module acquis |
| 3.5 <= N < 4.0 (Fx) : | Remédiation du module |
| N < 3.5 : | Répétition du module |

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

☐ Remédiation possible pour les examens
☒ Remédiation possible pour le travail individuel ou de groupe de la manière suivante :
- les points à remédier sont notifiés par mail au groupe ou à la personne concernée. La remédiation s'effectue avec un complément au dossier à rendre au plus tard à la date fixée dans la notification de remédiation.

☐ Pas de remédiation pour
- les travaux de semestre individuels ou de groupe
- les contrôles continus

☐ Autre (précisez) : en cas d'examen de remédiation (indépendamment de la session durant laquelle la remédiation a lieu)
- la note de chaque travail de semestre éventuel, individuel ou de groupe, sera reprise
- la note de chaque contrôle continu éventuel sera reprise

avec la même pondération pour le nouveau calcul de la note de l'unité de cours remédiée.
- les points de bonus éventuels ne seront pas repris.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie

Les discours et autres textes traités durant le semestre seront soit distribués aux étudiants, soit annoncés à l'avance en vue d'une éventuelle acquisition.

## 10. Enseignants

Nom du responsable de module : Matthieu Wildhaber

Descriptif validé le XX août 2020 par le Conseil de Direction HEG Arc